

Changement de fac

Par **sisi_**, le **25/05/2013** à **11:29**

Bonjour à tous,

Je suis étudiante en deuxième année de droit dans une fac de Paris et ca se passe très mal. J'ai déjà redoublé ma première année et pour ma deuxième année j'ai juste validé mon second semestre avec justesse, je ne pense pas valider le premier aux rattrapages donc je serais en conditionnel l'année prochaine. Ainsi, je veux changer de fac car je vais vraiment très mal, je ne supporte plus cette fac où je n'ai pas ma place. Je ne connais personne car il n'y a aucune entraide au contraire les gens sont dans une concurrence, je met tous les jours 1h30 pour y aller... Bref je voudrais changer de fac et je voulais savoir si c'est possible en conditionnel ? Est-ce qu'il y a des fac qui acceptent des personnes dans ce cas ? Si oui lesquelles ? Aidez moi s'il vous plaît :(((

Par **Yn**, le **25/05/2013** à **13:29**

Salut,

Je me pose plusieurs questions.

Pourquoi passer trois heures par jour dans les transports ? Je suis convaincu que des solutions plus appropriées existent.

Que penses-tu trouver ailleurs ? Toutes les universités sont les mêmes : tu seras toujours seule. Le monde universitaire est le monde de l'autonomie, chaque étudiant évolue indépendamment des autres. Tu peux évidemment avoir de bonnes relations avec des étudiants, voire nouer des liens d'amitié. Tu restes néanmoins seule quand il s'agit de travailler, et c'est là le seul but de l'université.

Autrement dit, tu n'es qu'une étudiante parmi des milliers d'autres qui passent chaque année dans les facultés de droit, le travail et la régularité sont les seuls moteurs qui permettent la réussite. Les soi-disant mauvaise ambiance, concurrence, etc. sont des bêtises qui doivent être mises de côté surtout quand il ne s'agit que de points de vue.

Si tu penses avoir des conditions de travail plus favorables dans une autre fac : va voir ailleurs, tu en as le droit. Il faut alors cibler les universités que tu souhaites et consulter son règlement pour connaître les modalités de transfert.

N'espère toutefois pas que de meilleures conditions de travail vont, à elles seules, te faire obtenir de bons résultats. Tu rencontreras les mêmes exigences et les mêmes difficultés à

Paris ou en province.

Quant au passage conditionnel/ajac/chevauchement, il faut absolument l'éviter. Je l'ai déjà dit sur de nombreux sujets, il s'agit d'un doublement qui ne dit pas son nom : le semestre que tu ne perds pas maintenant, tu le perdras dans un an car tu ne pourras pas chevaucher en M1. Sous réserve que tu valides les semestres restants pour l'obtention de la licence, tu auras un semestre blanc à la fin de la L3 lors duquel tu n'auras aucun enseignement. Tu devras attendre l'année suivante pour le valider.

La L2 étant une année difficile mais fondamentale, je pense qu'il vaut mieux repartir sur de bonnes bases l'année prochaine pour commencer à construire un dossier correct.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **marianne76**, le **25/05/2013 à 13:49**

[citation]Pourquoi passer trois heures par jour dans les transports ? Je suis convaincu que des solutions plus appropriées existent.

[/citation]

Il suffit qu'elle habite en banlieue pour se retrouver avec ce temps de trajet.

J'ai connu cela pour aller à Paris XI

Par **sisi_**, le **25/05/2013 à 14:47**

Bonjour,

Tout d'abord merci de vos réponse. Je n'ai pas choisi le lieu de ma fac et celà me porte vraiment préjudice. En effet passer 3heures dans les transports et rentrer vers 22h à la maison quand on quitte vers 20h empeche de travailler car en rentrant chez moi je suis tout simplement "crevée" je n'ai plus de force à travailler efficacement. C'est pour cela que je veux changer de fac pour ne pas avoir ce problème de transport et pour avoir le temps de reviser correctement. Je suis dans une fac où il n'y a pas de vacance. Pour mon premier semestre nous avons une semaine pour reviser l'ensemble du semestre, je ne m'en sort plus. De plus l'ambiance compte beaucoup je ne parle pas d'amitié mais par exemple quand tu rates un cours et que personne ne t'envoie le cour ou quand les gens te mettent des batons dans les roues c'est difficile.

En outre, je sais que c'est difficile de passer en conditionnel mais je pense avoir la capacité de réussir dans une autre fac plus proche et avec un calendrier qui permet de réussir. Je voudrais donc savoir s'il y a des fac de la région parisienne comme celle de Cergy qui prennent des étudiants d'autres fac en conditionnel ? Comment dois-je m'y prendre ? S'il vous plaît. Merci à tous

Par **Nathalie 1990**, le **04/07/2013 à 18:01**

Bonjour SiSi, est ce que t'aurais un mail pour qu'on s'écrit en privé ? je suis dans une

situation similaire, un peu d'entraide et de soutien nous fera du bien .

Merci

Par **droitdbosser**, le **05/07/2013 à 16:45**

salut Sisi,

les problèmes de transport je connais aussi (idem 3h) mais l'ambiance est plus sympa dans ma fac donc je le supporte :)

pour le changement de fac ça dépend des places disponibles, en L2 ça risque d'être plus simple que pour les L1.

Les inscriptions vont bientôt arrivées (dans mon université en tout cas) n'hésite pas à envoyer ton dossier maintenant pour être en bonne place dans la liste d'attente ;)

Sur ce bonne chance à toi ;)

Par **silverrrrrrrr**, le **13/02/2014 à 21:26**

salut !

Je rencontre actuellement (presque) la mm situation. Je veux changer de fac à la fin de l'année et faire ma L2 ailleurs car je ne supporte plus la mienne ...

Si qq'un peut m'éclairer concernant les modalités de transfert de dossier ... merco

Par **silverrrrrrrr**, le **22/02/2014 à 20:46**

merci de vos réponses ... Je voudrai m'inscrire à la Sorbonne mais aussi dans d'autres fac au cas où je ne serai pas prise, c'est possible ?

Par **permito**, le **22/02/2014 à 20:59**

Je te conseille une fac " qui correspond a ton niveau". Si tu avais des notes moyennes dans ta fac est que tu vas a la sorbonne t'a moyenne baissera de 3 points au minimum.

Par **Jay68360**, le **22/02/2014 à 21:48**

Bonsoir,

En principe non, vous avez un seul dossier universitaire, donc après transfert, il sera là où vous aurez indiqué à votre scolarité centrale de l'envoyer et il ne sera donc possible que de vous inscrire à la faculté qui l'aura accueilli.

Ainsi, il est préférable de vous informer préalablement si il y a une limitation quelconque avant de demander effectivement le transfert de votre dossier. Suivez le conseil de Zephy ou contacter directement les établissements que vous visez.

Par **silverrrrrrrr**, le **23/02/2014** à **13:01**

merci !